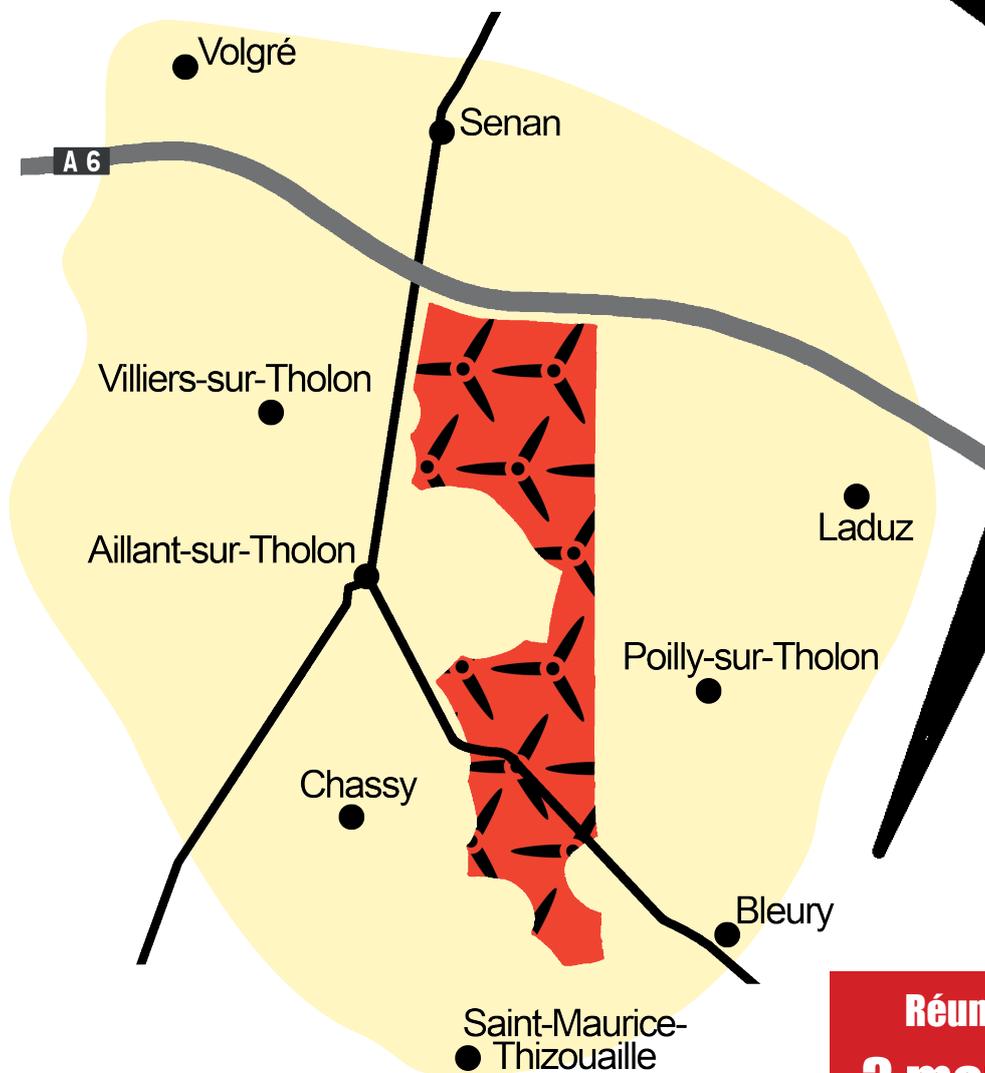


# BIENTÔT TRÈS PRÈS DE CHEZ VOUS



**10 à 20 éoliennes  
Hauteur 200m**

**Réunion d'information  
3 mars 2023 à 18h  
Salle multi-activités  
Montholon**

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

**A-T-ON DEMANDÉ VOTRE AVIS ?**

# Des projets destructeurs... et imminents !

Nous ne sommes pas clairement avertis. Tout se passe dans une certaine opacité. Mais en sous-main, des promoteurs « qui veulent notre bien » travaillent à des projets visant à inonder notre magnifique région de l'Aillantais et du Jovinien d'éoliennes géantes.

Plus de **30** éoliennes sont prévues dans le secteur, **11** sont déjà en construction dans la zone Guerchy-Neuilly-Champlay. Pour le projet « du Petit-Mont », **il y en aura probablement 10 à 20**, qui obscurciront l'horizon d'Aillant, Villiers, Senan, Bleury, Laduz, Chassy, Saint Maurice Thizouaille...

Ces monstres de près de 200 m de haut (l'équivalent de la tour Montparnasse) défigureront à jamais nos paysages.

Pourtant, l'inefficacité énergétique et écologique de ces dispositifs commence à être connue. Mais il reste l'appât du gain.

Notre territoire, notre cadre de vie, notre santé, notre tranquillité, la valeur de notre patrimoine immobilier sont menacés pour satisfaire des intérêts financiers qui nous échappent.

## Ce n'est pas une fatalité, on peut s'y opposer !

Pour cela, un seul mot d'ordre : il faut se mobiliser.

Nous vous proposons de vous engager pour la défense de votre territoire, en adhérant à l'association **Villes & Villages en Campagne**.

C'est une association APOLITIQUE ayant pour but la valorisation du terroir et du caractère rural du Jovinien et de l'Aillantais, la protection du patrimoine et des espaces naturels de ses communes, de ses ressources et de ses paysages.

L'association **Villes & Villages en Campagne** vient de remporter un premier succès à Béon : après 2 ans de lutte, le projet a été rejeté par le préfet. Le promoteur vient de faire appel et la lutte continue.



### BULLETIN D'ADHESION

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_ Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

( si couple, 2ème adhérent)

Nom : \_\_\_\_\_ Prénom : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_/\_\_/\_\_/\_\_/\_\_ Mail : \_\_\_\_\_@\_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_ CP : \_\_\_\_\_ Ville : \_\_\_\_\_

### COTISATIONS

10€ adhérent seul       15€ / couple       Autre montant (don) : ..... €

Espèces       Chèque       Par virement

IBAN : FR76 3008 7335 1000 0210 4140 145

BIC : CMCIFRPP - Banque CIC

Date :

Signature :

Bulletin à retourner par mail à [villagesencampagne@gmail.com](mailto:villagesencampagne@gmail.com) ou par courrier à :

Villes et villages en campagne - 2 impasse des bleuets 89116 La Petite Celle

Tél. : 07 57 50 31 84

VillagesencampagneBeon